

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 8 septembre 2014 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Patrique Côté
 Jasmin Michaud Jovette Taillefer
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 1 personne est présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2014-128 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2014-129 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2014

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2014-130 Accepter les comptes du mois d'août 2014

La liste des comptes du mois d'août est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'août au montant de 103,972.83\$ et en autorise le paiement.

2014-131 Réclamation aux assurances – paiement de factures

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures reliées aux dommages causés aux installations de tiers avec le camion municipal lors de travaux sur la route Centrale.

2014-132 Soumissions – désinstallation/installation équipement hydraulique

2 soumissions ont été demandées : Centre du Camion Denis : 5 800.49\$ taxes incluses, Produits Métalliques A.T. : 16 020\$ plus taxes.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du Centre du Camion Denis au montant de 5 800.49\$ taxes incluses pour la désinstallation/installation de l'équipement hydraulique, tel que décrit dans la soumission du 21 juillet 2014.

2014-133 Directive concernant l'horaire de travail

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'approuver la directive en date du 8 septembre 2014 concernant l'horaire de travail, dont l'entrée en vigueur est le 15 septembre 2014, et d'en autoriser la transmission aux employés.

2014-134 Approbation des dépenses pour travaux municipaux – subvention du ministère des Transports

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les dépenses de 67,567.50\$ pour des travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 100 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports; que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2014-135 Subvention Habitation Durable pour immeubles à logements

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'inclure le tableau ci-dessous dans le plan de Mise en œuvre du projet-pilote Saint-Valérien | Habitation Durable, afin d'établir les montants de subventions pour les immeubles à logements :

St-Valérien				
		3 étoiles 1 000 \$	4 étoiles 1 500 \$	5 étoiles 2 000 \$
maison à logements	unifamiliale			
	2 et demie, 3 et demie	350 \$	450 \$	500 \$
	4 et demie	500 \$	600 \$	650 \$
	5 et demie	700 \$	900 \$	1 000 \$

2014-136 Conciergerie – centre communautaire

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de prolonger de 2 mois le contrat temporaire accordé à Mme Ariane Berger pour effectuer les tâches reliées à la conciergerie du centre communautaire, soit jusqu'au début de novembre, et d'autoriser le paiement de 35.5 heures à 15\$/heure, pour le mois de septembre 2014.

2014-137 Problème de guêpes noires au centre communautaire

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de donner au maire et à la directrice générale le mandat de trouver une solution afin d'éliminer le problème des guêpes au meilleur coût possible.

2014-138 Appel d'offres public – Rénovations du centre communautaire

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser la parution d'un appel d'offres public dans un journal régional et sur le système électronique d'appel d'offres, pour les réparations de mise aux normes du centre communautaire dès que le cahier des charges sera

complété par M. Charles Ross, architecte. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2014-139 Droits exigibles pour les lettres patentes d'un organisme à but non lucratif

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 160\$ en droits exigibles pour les lettres patentes de l'organisme à but non lucratif en formation, dont l'un des objectifs sera de permettre la continuité du service de garde, dit de proximité.

2014-140 Entente en loisirs – Ville de Rimouski

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de donner à M. Robert Savoie, maire, le mandat de négocier avec la Ville de Rimouski une proposition d'entente en loisirs, afin que le conseil puisse prendre une décision à la séance d'octobre dans ce dossier.

2014-141 Factures de la Fête au Village

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures reliées à la Fête au Village et de facturer le montant total moins la TPS à la Corporation de développement.

2014-142 Annulation frais de permis – Fabrique de Saint-Valérien

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'annuler les frais de 20\$ pour l'émission d'un permis de construction à la Fabrique de Saint-Valérien, considérant que la remise a été déplacée à la demande de la Municipalité.

2014-143 Prolongation de contrat – agente communautaire intermunicipale

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'allouer un montant de 3,320\$ pour couvrir une partie des coûts d'embauche de la ressource humaine partagée St-Eugène/Saint-Valérien pour le poste d'agente de développement communautaire. De plus, un bureau de l'espace réservé à la Corporation de développement de Saint-Valérien sera mis à la disposition de l'employée dont la valeur est de 1,500\$.

2014-144 Projets concertés Pacte rural

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'allouer un montant de 4,500\$ de l'enveloppe des projets concertés du pacte rural pour couvrir une partie des coûts d'embauche de la ressource humaine partagée St-Eugène/Saint-Valérien pour le poste d'agente de développement communautaire.

2014-145 Pacte rural intermunicipal

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'allouer un montant de 4,500\$ de l'enveloppe du pacte rural intermunicipal pour couvrir une partie des coûts d'embauche de la

ressource humaine partagée St-Eugène/Saint-Valérien pour le poste d'agente de développement communautaire.

2014-146 Projets concertés Pacte rural – Rénovation centre communautaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de réserver un montant de 15,000\$ de l'enveloppe des projets concertés du pacte rural pour couvrir une partie des coûts du projet de rénovation du centre communautaire de Saint-Valérien réparti sur 2 années : 2014 : 7,940\$ et 2015 : 7,060\$.

2014-147 Programme PIQM volet 5.1

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la réalisation du projet de Rénovation du centre communautaire de Saint-Valérien, soumis au programme de financement PIQM volet 5.1. La municipalité de Saint-Valérien s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

2014-148 Présentation d'un projet - programme PIQM volet 5.1

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Diane Leclerc à agir à titre de responsable et de personne ressource afin de déposer le dossier de la municipalité de Saint-Valérien au programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) volet 5.1.

2014-149 Pro-maire

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de nommer M. Patrique Côté pro-maire pour le prochain trimestre.

Correspondance

2014-150 Demande de rencontre – Postes Canada

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de planifier une rencontre entre M. Robert Savoie, maire, et le responsable au niveau des opérations de Postes Canada afin de connaître le plan de maintien ou de fermeture du bureau de Postes de Saint-Valérien.

2014-151 Poste de brigadier scolaire

Suite à la parution dans le Jaseur de l'ouverture du poste de brigadier scolaire, un curriculum vitae a été reçu.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'accepter la candidature de Mme Danielle Gallant pour le poste de brigadière scolaire dont les conditions sont énumérées au contrat de services, débutant officiellement lundi le 15 septembre 2014.

2014-152 Émission d'un constat d'infraction

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des travaux publics, M. Robert St-Pierre, à émettre un constat d'infraction à M. Gilles Cyr du 94, 6^e Rang Ouest, celui-ci ayant contrevenu au règlement n° 2004-200 concernant les brûlages, en allumant un feu sans permis, et qui a obligé les pompiers à sortir afin d'éteindre celui-ci.

2014-153 Versement dû - terrains résidentiels

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 25,000\$ à M. André Cimon, tel que prévu au contrat d'achat signé en 2012.

2014-154 Fête au village - Félicitations

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal félicite et remercie les Corporations de Développement et de Loisirs ainsi que tous les bénévoles et commanditaires, qui ont contribué à la réussite de la Fête au village 2014. Publication en sera faite dans le Jaseur.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h20 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire